



Exercice et solution 5A.5

Coût d'un nouveau produit

L'entreprise Fleur de lys inc., une PME située dans la région de Québec, fabrique un seul produit. L'ingénieure responsable de la production vient d'apporter de légères modifications à son devis. De plus, elle a effectué des changements dans le procédé de fabrication pour le rendre plus efficient.

Le directeur général souhaite connaître le coût de revient du produit modifié afin d'établir son prix de vente au cours du prochain exercice. L'entreprise désire réaliser une marge bénéficiaire brute de 25 %.

Voici quelques renseignements supplémentaires.

- Chaque unité consomme les matières premières suivantes :
 - 1 kg d'un produit X à 6 \$/kg;
 - 0,32 L d'un produit Y à 15 \$/L;
 - 0,14 kg d'un troisième produit Z à 30 \$/kg.
- L'usine comprend un atelier d'assemblage et un atelier de finition. Chaque unité requiert en moyenne :
 - 1 heure de travail à l'atelier d'assemblage;
 - 0,4 heure de travail à l'atelier de finition.
- Les 30 employés de l'atelier d'assemblage sont payés au taux horaire moyen de 22 \$, et les 10 employés de l'atelier de finition reçoivent 24 \$ l'heure.
- L'amortissement de l'usine est de 33 000 \$ par année, tandis que celle des équipements est de 39 000 \$.
- Les salaires des superviseurs, y compris les vacances et les charges sociales, s'élèvent à 153 000 \$.
- La maintenance (entretien et réparation), confiée à une firme spécialisée, coûte à l'entreprise 2 000 \$ par mois.
- Les frais d'électricité se rapportant à l'usine ont représenté la somme totale de 12 000 \$ l'an dernier. On prévoit qu'il y aura peu de changements sur ce plan cette année.
- Les assurances et les taxes foncières de l'usine sont évaluées à 20 500 \$.

Exercice et solution 5A.5 (suite)

- L'entreprise prévoit consommer 5 500 \$ de fournitures de l'usine.
- L'entreprise vend autant d'unités qu'elle en fabrique et ne conserve pas de stocks.
- Elle prévoit fabriquer 50 000 unités au cours de l'année et souhaiterait les vendre au même prix que l'année précédente, soit à 65 \$ l'unité.

Travail pratique :

- Établissez le coût de revient prévisionnel du produit modifié
- L'entreprise devra-t-elle modifier son prix de vente pour réaliser la marge bénéficiaire brute de 25 % qu'elle a obtenue l'année précédente? Justifiez votre réponse (calculs à l'appui).

Source: *La Comptabilité de Management (édition précédente)*

Exercice et solution 5A.5 (suite)

Solution :

Selon le tableau suivant, le coût unitaire prévisionnel est de 52,34 \$. Afin d'obtenir une marge bénéficiaire de 25 %, le prix fixé devrait être de 69,79 \$ ce qui est supérieur au prix souhaité de 65 \$.

Volume prévu	50 000
Matières premières	
Matière X	300 000 \$
Matière Y	240 000
Matière Z	210 000
Main-d'oeuvre directe	
Atelier d'assemblage	1 100 000 \$
Atelier de finition	480 000
Frais généraux	
Charge d'amortissement de l'usine	33 000 \$
Charge d'amortissement des équipements	39 000
Salaires des superviseurs	153 000
Maintenance et entretien	24 000
Électricité	12 000
Assurances et taxes foncières	20 500
Fournitures d'usine	5 500
Total	2 617 000 \$
Coût unitaire	52,34 \$
Prix fixé (52,34 \$ / 0,75)	69,79 \$

Comme on établit le prix de vente sur la base du coût de fabrication, il faut calculer ce dernier. On désire une marge brute de 25 % par rapport au prix de vente. Ce faisant, le coût de fabrication représente 75 % du prix de vente. Pour déterminer le nouveau prix de vente, il nous faudra donc diviser le coût de fabrication par 0,75. Ce qui nous donnera un prix de 69,79 \$ par unité.

On peut valider le tout en dégageant la marge brute unitaire de 17,45 \$ (69,79 – 52,34), elle représente exactement 25 % du nouveau prix de vente.

Source: *La Comptabilité de Management (édition précédente)*